

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 05 SEPTEMBRE 2025 à 20h30**

Date de convocation : le 25 août 2025  
Publication des délibérations : le 15 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. Sylvain GARAND.

**Étaient présents :**

Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTTE Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique.

**Étais(ent) excusé(s) :**

Mme AUCLAIR Marie-Christine, M. BROCHET Didier, Mme CLATOT Marie, Mme DROUET Florence, M. GAMARD Jean-Marie, Mme GRENET-GANACHAUD Gwénaëlle, M. LEFEBVRE Dominique.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. DOUVILLE Olivier.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 02 juillet 2025.
- 2 – Subvention – Football Club SIVOM Fréville-Bouville.
- 3 – Reconduction marché – Cabinet Philippe CARON.
- 4 – Levée indice de vide n°91 et création nouvel indice de vide n°141 – annule et remplace la délibération n°6 du 02 juillet 2025.
- 5 – Participation financière – Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) 2025.
- 6 – Vente parcelle - Rue de Croixmare – Fréville.

Informations et questions diverses.

**DELIBERATION N°1**

Date : 05 septembre 2025

**1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 02 juillet 2025**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal du 02 juillet 2025 envoyé par mail aux conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTTE Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique,

ADOpte le procès-verbal de cette réunion.

**2 - Subvention - Football Club Fréville-Bouville**

Compte tenu de la réorganisation du club et à titre exceptionnel, Monsieur le Maire propose de leur verser une subvention d'un montant de 600€ afin de prendre en compte tous les efforts faits pour redynamiser le club.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTSETT Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique,

ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 600€ au Football Club Fréville-Bouville.

**3 - Convention d'assistance - Cabinet Philippe CARON**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des conventions « voirie » signées entre les communes de Carville la Folletière, Mesnil-Panneville et Saint Martin de l'If, il faut également reconduire la convention d'assistance conclue avec le Cabinet Philippe CARON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTSETT Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique,

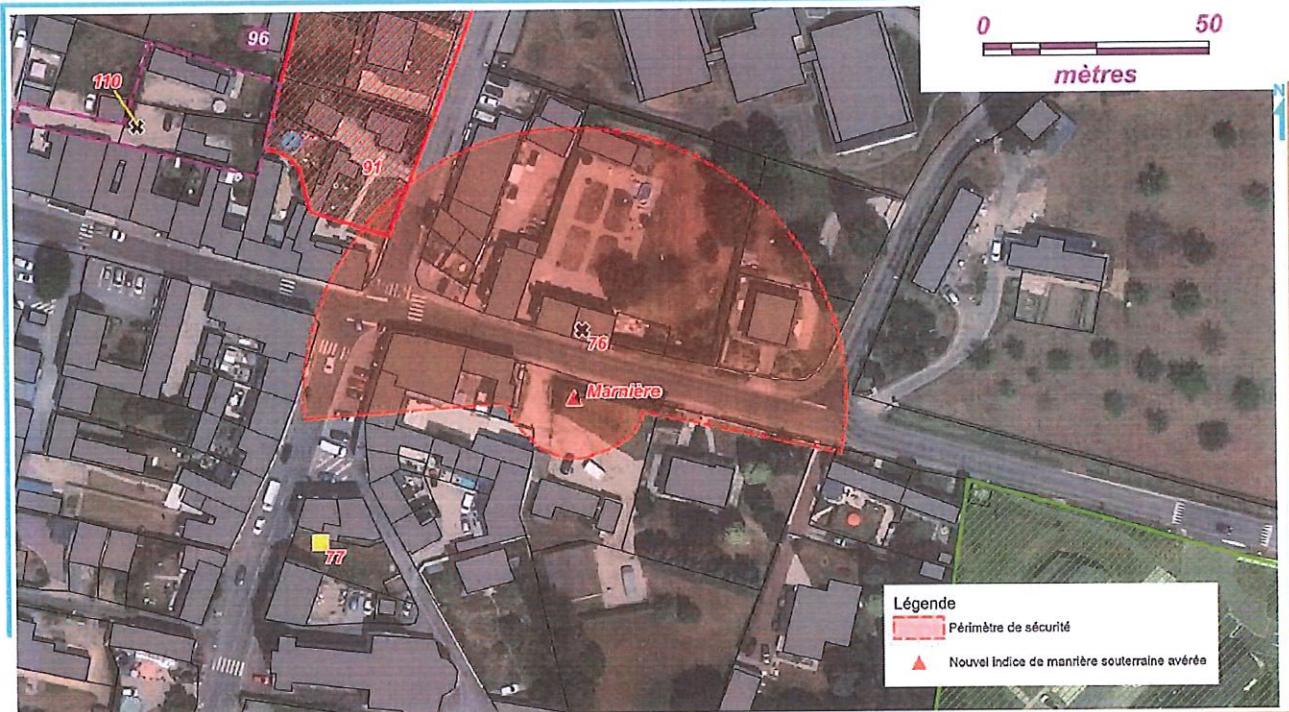
- ACCEPTE la reconduction de la convention d'assistance conclue avec le Cabinet Philippe CARON.
- ACCEPTE que Monsieur le Maire soit en charge des démarches administratives et financières relatives à ce dossier.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance et les éventuels avenants au nom des communes, membres du groupement de commandes (Carville la Folletière, Mesnil-Panneville et Saint Martin de l'If).

**4 - Levée indice de vide n°91 et création nouvel indice de vide n°141**

*Annule et remplace la délibération n°6 de la réunion du Conseil Municipal du 02 juillet 2025*

Suite à l'étude réalisée par EXPLOR-E concernant l'indice de cavité n°91, préconisant la modification du périmètre de sécurité lié à ces indices et la découverte d'un nouvel indice de vide,

Suite à l'avis positif de la DDTM, concernant la modification de ce périmètre et la création d'un nouvel indice de vide,



Echelle : 1/1000

Proposition d'adaptation locale du périmètre de sécurité de l'indice de marnière souterraine avérée

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'adaptation locale de ce périmètre de sécurité comme présenté ci-dessus avec la création d'un nouvel indice de vide qui sera numéroté 141 (coordonnées géographiques Lambert X : 543 224,7m Y : 6 943 089,6m).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTTET Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique,

ACCEPTE la proposition ci-dessus.

DELIBERATION N°5

Date : 05 septembre 2025

#### 5 – Participation financière – Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) 2025

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le département de Seine-Maritime nous sollicite pour une participation volontaire au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes.

Pour rappel, Monsieur le Maire explique que le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est créé pour pallier la non-éligibilité des jeunes de 18 à 25 ans, au RSA. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, à leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents.

Le fonds octroie essentiellement des aides financières individuelles, versées le plus souvent à titre subsidiaire, lorsque les autres dispositifs existants ne peuvent être mobilisés.

Le montant demandé est de 0.23 € par habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTSET Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique,

DECIDE de verser 1761 habitants x 0.23 € soit un montant de 405.03 €.

DELIBERATION N°6

Date : 05 septembre 2025

#### *6 – Vente parcelle – Rue de Croixmare - Fréville*

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le propriétaire de la parcelle AC 79, M. Bernard BLONDEL, souhaite vendre cette dernière à M. & Mme MILON exploitant actuellement cette parcelle.

Monsieur le Maire rappelle que deux emplacements réservés sont inscrits au PLUI pour l'aménagement d'une piste cyclable (environ 3,5m) et la construction d'une voirie (environ 7m).

Un accord a été trouvé avec l'exploitant et le propriétaire afin que ces deux emplacements soient cédés à la commune. Une convention a été rédigée pour officialiser les démarches.

Le prix de vente est fixé à 2€ du m<sup>2</sup>. La commune prendra en charge les frais de bornage afin de délimiter ces emplacements ainsi que les frais notariés liés à cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

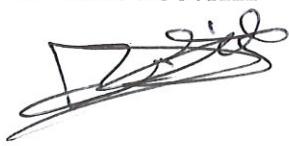
Mme BIENFAIT Chantal, M. CLECH Jean-Pierre, Mme DEBRAY Chantal, M. DOUCET Jean-Marc, M. DOUVILLE Olivier, Mme DROUAIRE Lucie, M. GARAND Sylvain, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTSET Mickael, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, M. SENARD Dominique,

- ACCEPTE cette accord.
- ACCEPTE que Monsieur le Maire soit en charge de toutes les démarches administratives et financières relatives à ce dossier.

#### Informations et Questions diverses

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h05.

Secrétaire de séance,  
M. Olivier DOUVILLE



Le Maire,  
M. Sylvain GARAND